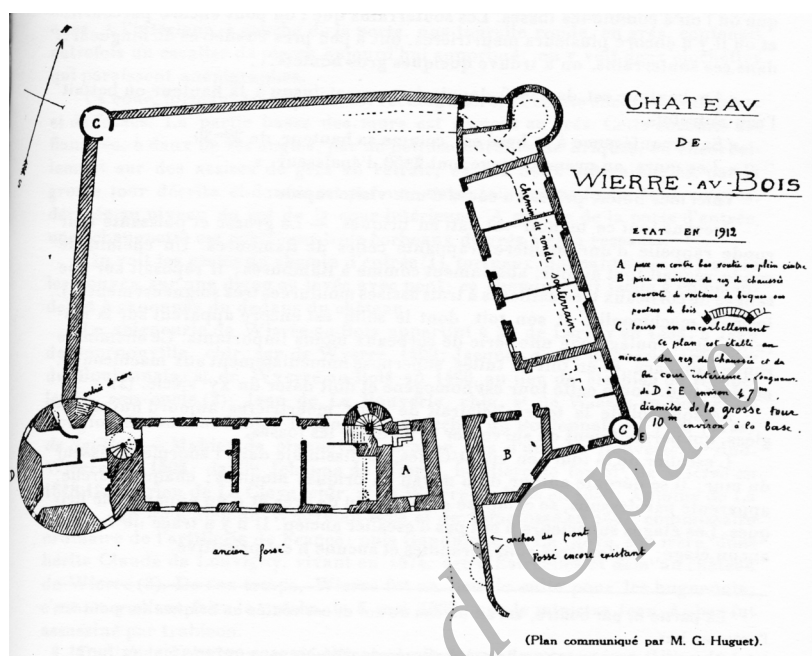


Wierre-au-Bois

Le château de Wierre-au-Bois est le plus grand de tous les manoirs boulonnais ; c'est presque le seul qui soit encore habité par ses possesseurs, les autres étant généralement convertis en fermes. « Ce château, vrai monument d'architecture militaire, a conservé son donjon crénelé, ses souterrains, ses douves, et jusqu'à ses remparts pittoresquement flanqués de guettes en encorbellement » (Haigneré, *Dict. du P.-de-C* ; III, p. 411).



« Le château de Wierre-au-Bois » dit le rapport de M. Carlu, instituteur (1867) « peut encore donner l'idée de ce qu'étaient les châteaux-forts au moyen Age. Sa grosse tour bâtie en briques et grès, dont l'épaisseur des murs mesure 2m50, a quatre étages, avec mâchicoulis au dessus du premier étage ; elle était entourée de fossés pleins d'eau, qui ont été convertis en jardins, il y a plus d'un siècle, Cette tour, d'un aspect imposant par son élévation et sa circonférence, domine de nombreux bâtiments¹ reliés

¹ On voit, par l'épaisseur des murs indiqués sur le plan, que les parties datant encore de la construction primitive sont en dehors des remparts, la grosse tour et les bâtiments placés à droite et à gauche de l'entrée.

La partie située entre la tour et la petite tourelle donnant sur la cour intérieure est d'une époque postérieure et remplaça, au XVII^e ou XVIII^e siècle, des bâtiments alors en mauvais état.

Quant aux constructions sur la face Est, ce sont des dépendances élevées sans doute au cours des derniers siècles.

Les souterrains qui longent les remparts, et dont le sol est environ à un mètre du niveau extérieur, sont encore visibles sur la partie tracée en pointillé.

Le plan a été relevé au rez-de-chaussée et au niveau de la cour intérieure ; c'est pourquoi on n'y figure pour les remparts que l'épaisseur des parapets.

Les contreforts, placés à une date récente pour combattre la poussée des terres contre le rempart nord, ne sont pas indiqués sur le plan.

La partie A est voûtée en plein cintre et excavée ; elle n'est pas au niveau du sol du rez-de-chaussée, mais à deux mètres environ en contre-bas.

La partie B, par contre, est au niveau du sol et est voûtée en briques sur poutres, l'arête en bas.

Quant à la grosse tour, elle a été percée de nombreuses ouvertures, au fur et à mesure que son utilité comme défense militaire a disparu. On ne retrouve plus aucune trace des meurtrières qui devaient exister (Notes de M. Georges Huguet, qui a bien voulu communiquer le plan ici reproduit).

ensemble et composés de différents étages donnant au nord sur une vaste terrasse formant rempart. Cette terrasse est défendue par trois tourelles qui ont dû servir autrefois d'abri aux sentinelles de garde. Ces trois tourelles forment un carré avec la grosse tour. Des souterrains en partie bien conservés règnent tout autour de cette terrasse, et l'on y descendait autrefois par une pente douce, qui prenait au milieu de cette terrasse. On aperçoit encore à la porte d'entrée (par où l'on pénétrait dans l'intérieur du château) d'anciens vestiges d'un pont-levis, qui a été détruit à l'époque où l'on a comblé les fossés. Les souterrains que l'on peut encore parcourir, et où il y a encore plusieurs meurtrières, ont à peu près 90 mètres de longueur : dans ces souterrains, on a trouvé quelques gros boulets.

« La hauteur est de 32m 50 depuis le sommet jusqu'à la hauteur où battait l'eau autrefois.

« Sa circonférence à la base est, comme sa hauteur, de 32m 50.

« Les murs, au premier étage, ont 2m 50 d'épaisseur ».

Voici mes notes, prises au cours d'une visite rapide :

Presque tout ce manoir est bâti en briques. La grosse et puissante tour ronde rappelle d'une manière frappante celles de Rambures. Un chemin de ronde régnait tout autour, absolument comme à Rambures; il reposait sur une rangée de corbeaux très saillants à trois assises moulurées très soigneusement¹ formant mâchicoulis, et son toit, dont le solin est encore apparent sur la muraille, était soulagé par une série de corbeaux moins importants. Ce chemin de ronde a disparu, et un toit de tuiles, superposé immédiatement aux mâchicoulis, en tient lieu. Toute cette tour est homogène et doit dater du XV^e siècle².

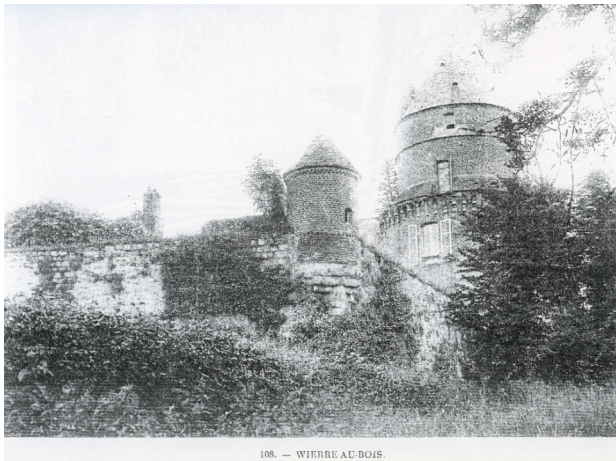


Le sous-sol de la tour s'éclairait de deux meurtrières aujourd'hui aveuglées, qui permettaient de surveiller et d'enfiler les fossés.

L'escalier de la tour, en vis St-Gilles, se dissimule dans l'énorme épaisseur du mur; il se déroule autour d'un noyau en briques moulées ; chaque marche apparente par dessous, se compose d'un linteau de grès et d'un appareil de briques. Les étages supérieurs n'ont pas d'escalier ancien. Il n'y a trace de voûte à aucun étage ; les fenêtres sont agrandies et aucune n'est primitive.

¹ Leur travail contraste avec les corbeaux presque bruts des mâchicoulis de Honvault. La moulure qui domine ici est le quart de rond.

² On me dit (1924) que, pour la première fois de son histoire, cette belle tour vient de subir l'outrage de restaurations fâcheuses. Elle est maintenant trouée d'une porte affreuse qui en défigure l'aspect. On prétend même qu'elle doit être incessamment crépie et cimentée.



108. — WIERRE-AU-BOIS



109. WIERRE-AU-BOIS

Le corps de logis, du XVII^e siècle, a du caractère. Lucarnes et belvoisines sont refaites. A la suite, un autre bâtiment contient la porte charretière à longue voûte cintrée. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est en grès, l'étage en briques. A l'intérieur, à gauche de la porte, une tourelle ronde, en grès, contenait autrefois un escalier de pierre aujourd'hui supprimé ; on y voit deux clochettes qui paraissent anépigraphes.

La cour, formant terre-plein, est rectangulaire, et ceinte encore de remparts et de fossés. La partie basse des murs est partout en grès. Cette enceinte est flanquée, à deux de ses angles, par de petites tourelles de briques, en encorbellement sur des assises de grès en retrait ; et aux deux autres angles, par la grosse tour décrite ci-dessus, et par une autre tour moins forte, tout en grès, dérasée au niveau du sol de la cour intérieure. A gauche de la porte d'entrée, une échauguette est portée sur trois corbeaux de grès à cinq ressauts.

On voit les restes du chemin d'entrée¹, tortueux, donnant accès, à travers les douves, sur une digue ou levée avec pont ; ce chemin était facile à commander et à canonner du dedans du château.

La seigneurie de Wierre-au-Bois appartient à Mr de Larroy en 1392 ; à Jean de Bournonville, chlr, sgr de Wierre, 1409 ; Jacques de La Bouverie, trésorier du Boulonnais, s^r de Wierre-au-Bois en 1466, au lieu de Mathieu de Huppelande, son oncle² ; Jean de La Bouverie, chlr, sr de Wierre-au-Bois et de Longfossé, commandant à Boulogne et sénéchal du Boulonnais en 1490 (*Mss. de Scotté*). Mahieu de Manneville, écuyer, fils d'une La Bouverie, s^r dud. Wierre en 1505 ; dam^{lle} Jehanne de Wierre, héritière de feu M^r de Wierre en 1518-19 ; Adrien de La Cloye, chlr, s^r de Wierre-au-Bois en 1550 ; Antoine de La Cloye, sgr dud. lieu de Wierre-au-Bois et de Longfossé en 1567, commissaire ordinaire de l'artillerie de France ; puis Gandulphe de La Cloye, son frère, dont hérita Claude de Louvigny, vivant en 1574, sgr d'Estréelles et dem^t au château de Wierre³, De son temps, Wierre fut un

¹ Supprimé ou dénaturé aujourd'hui. L'entrée actuelle (1924), à quelque distance de l'ancienne, est une double avenue de chênes. Les piliers de la grille sont modernes, surmontés de deux gros boulets de pierre trouvés dans le château (naguères près du pont).

² Cf. Deseille, *Documents inédits*, p. 78.

³ Il vend, le 5 fév. 1574, à Antoine Chinot, s^r du Val, le fief de La Cloye à Wierre-Effroy (Min. Langlois, not. à Boulogne).

lieu de culte pour les huguenots ; c'est en y allant faire le prêche, le 5 mai 1585, que le ministre Jean Auber fut assassiné par trahison.

Daniel de Louvigny, s^r de Wierre-au-Bois, vend cette sgrie à Gilles de La Haye, éc^r, qui en donne aveu au Roi le 8 juillet 1608.

En 1627, Gilles de La Haye, sgr de Wierre, fut tué, je ne sais dans quelles circonstances, par François du Blaisel, s^r du Broeuil, et son fils Claude, s^r du Moulinet. Le 23 septembre, les meurtriers passèrent, par intermédiaires, avec la veuve et le fils de la victime (Marie du Blaisel et Pierre de La Haye) une transaction qui est l'une des plus curieuses que j'aie vues en ce genre. Outre le paiement de la somme de 750 livres, ils stipulent entre autres clauses : qu'ils « se submettent et obligeant de s'abstenir entièrement et pour tousjours d'aller en la haulte et basse ville de Boullongne, sauf pour le service du Roy et par le commandement du gouverneur, en cas qu'il assemblast la noblesse du pais pour le service de Sa Majesté » ; ils n'iront pas non plus en leur demeure du Moulinet (près Samer), si ce n'est en cas de nécessité, mais pas plus de quatre fois par an, sans y coucher, et seulement quand la d^{lle} de La Haye et ses enfants ne seront pas chez eux. Ils n'iront à Samer que pour « rendre leur hommage suivant la coustume » ; ils n'y passeront que s' ils ne peuvent passer ailleurs, et encore sans s'y arrêter. « Pour le village de Wierre, ilz consentent de n'y aller point du tout ... Plus consentent et se soubzmettent de n'aller en aulcun lieu où lad. damoiselle de La Haye et ses enffans ou l'ung d'eulx seront, sauf le lieu où sera la personne du Roy ; et mesmes qu'arrivant par hazard qu'ilz se rencontrassent en chemin, soudainement qu' ilz apperseveront lad. damoiselle ou ses enffans, ilz se destourneront de leur chemin et feront ce qu' ilz pourront pour n'estre point veus, et [en] cas que le chemin fut sy estroit qu' ilz fussent contrainctz de passer prez l'un de l'autre, lesd. srs du Broeuil et du Moulinet resbrousseront chemin ». Enfin, s'ils se trouvent dans une compagnie où arrivent M^{lle} de La Haye ou ses enfants, ils en sortiront promptement (Bibliothèque L. Géneau)¹

La terre de Wierre passe ensuite à Regnault de La Haye, qui teste le 6 juillet 1664, et sa femme Françoise du Mesghen le 11 août ; en 1699, à Philippe de La Haye, chlr, et en 1732 à Alexandre de Tuttil, éc^r, s^r de Guémy et Hardenlhun, à cause de Marie Angélique de La Haye, sa femme, fille dud. Philippe (E. de Rosny, III, p. 1557). Ils paraissent être morts sans enfants, et avoir habité le Crocq, près Samer.

D'autre part, les notes de M. Carlu, instituteur, nous disent : « Ce château appartient aujourd'hui à la famille de Bonnières de Wierre, qui le possède depuis quatre générations ; la terre et seigneurie de Wierre-au-Bois est entrée dans cette famille en 1711 par le mariage de Jacqueline de Ricault, petite-fille de Pierre de La Haye, seig^r dud. Lieu, enterré dans l'église de Wierre, dont les ancêtres en avaient fait l'acquisition en 1614 de Daniel de Louvigny, sgr d'Estréelles ».

Louis de Bonnières, s^r de Simbercq, capitaine au Rég^t de Bresse (fils de Marc de Bonnières, procureur d'office à la Pairie de Londefort en 1680, et de Marie Andrieu), épousa en effet, en 1711, Louise Jacqueline de Ricault, veuve en 1^{ère} noces de Jean Benoît Le Caron, éc^r, s^r d'Écolâtre, fille de Louis de Ricault, éc^r, s^r de Belbecq et de Jacqueline de La Haye.

Louise Jacqueline de Ricault (ou plutôt son fils) dut hériter de Wierre à la mort de sa cousine, Mme de Guémy, susdite. Ce fils, Louis Marie de Bonnières, sgr de Wierre-au-Bois et de La Luzellerie, nomma pour bailli, le 29 mai 1776, Jean Marie Lapie, avocat en parlement, dem^t à Samer. Il se maria deux fois et est l'ancêtre des Bonnières de Wierre, actuellement existants (Notes généalog. Le Cat et Haigneré, *Dict. hist. du P.-de-C.*, III, p. 412). Alliances : Cléret, Siriez de Bergues, Le Camus d'Houlouve, Wyant, etc. M. Jules de Bonnières de Wierre, mort en 1897, laissa cette terre à sa femme, née Ada Hartwell. De celle-ci Wierre passa à M. Burnett, son fils d'un premier lit, qui vendit à M. Pierre

¹ On peut rapprocher les termes de cette composition pour homicide, des conditions stipulées au sujet de l'assassinat d'un membre de la famille de Goheneix (L. Colas, *La Tombe basque*, 1923, p. 67) .

Le Sur. Le propriétaire actuel est M. Dourens (adjudication du 4 avril 1921)¹. Le château est de la contenance de 2 hectares ; et le domaine (d'un seul tenant) de 47 hectares 39 ares 77 centiares.

En 1590, pendant les guerres de la Ligue, Wierre tenait pour le Roi. Charles de Thieu, d'Étaples, était, le 10 avril, « détenu par les ennemis de l'Union, prisonnier au chasteau deWierre » (Min. des not. de Montreuil).

¹ M. Dourens vient de périr dans un accident d'automobile en octobre 1924.

Roger Rodière (1925) - *Les vieux manoirs du Boulonnais d'après les clichés de J. Gates*. Commission départementale des monuments historiques, p. 158-163

Mémoire d'Opale